

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2023

COÛT DE LA VIE DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER - (N° 664)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1

présenté par

M. Ratenon, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE UNIQUE

Compléter l'article par les mots :

« , ainsi que les solutions possibles afin d'y remédier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'élargir le champ de la commission d'enquête dont la création est proposée par cette proposition de résolution.

Cette PPR est la bienvenue : elle rejoint les inquiétudes, les constats et le ras-le-bol général qui entourent la question des Outre-mer et des inégalités qui y persistent depuis trop longtemps. En proposant d'étudier et d'évaluer les mécanismes concourant à la cherté de la vie dans ces collectivités, cette commission d'enquête apportera probablement des données actualisées, qui ne feront que renforcer les constats.

Mais nous ne pouvons nous limiter à constater. Il faut maintenant, à défaut d'avant, agir et se saisir des solutions disponibles pour lutter contre la vie chère dans les Outre-mer, phénomène aggravé par l'ensemble des inégalités préexistantes en termes de niveau de vie, d'accès aux services publics et biens communs. Des solutions existent afin de développer l'économie locale en valorisant les ressources sur place, mais aussi en s'attaquant aux contraintes locales et aux situations de monopoles et oligopoles qui se sont constituées et qui empêchent de sortir de la situation actuelle.

Nous proposons donc d'aller plus loin que le constat, en donnant pour mission à cette commission d'enquête de faire un état des lieux des solutions existantes pour en finir avec la vie chère. Une fois cet état des lieux réalisé, le Gouvernement sera encore plus en difficulté s'il décide de ne pas s'en saisir.